

Parc de la Plage

Réservation Groupe 2019

193 rte des Frères Montgolfier
42300 VILLEREST
Port : 06.09.54.80.12
Tel : 04.77.69.68.79

Mail: marta.huguet3@gmail.com
Site Internet : www.parcdelaplage.fr
Facebook : [Parc de la plage](https://www.facebook.com/Parc.de.la.plage)

Veillez trouver ci-après nos tarifs 2019 pour les activités que nous vous proposons au Parc de la Plage sur le site du plan d'eau de Villerest.

Parc de la Plage

activités réservées aux enfants de moins 1m65

Espace aménagé : Manège, Tourniquet, Château gonflable, Blocs de mousse, Manège nautique, Mini pédal'eau ludique.

Toboggan Aquatique avec bassin de réception (Pentogliss 4 pistes en dos d'âne), Espace aqua'ludique jets d'eau, Trampolines 8 tapis, Méga piscine à balles.

Tarif groupe : 7,50 € minimum 20 enfants (gratuit pour les accompagnateurs, sans les activités)

Jours et heure d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Prestations du Parc de la Plage : snack, pizzas, boissons fraîches, glaces, glacier Pique-nique autorisé, tables, parasol, abris ombrages à votre disposition.

Location Pédal'eau

sur le lac

Tarif groupe : 4,00 € l'heure par enfant (minimum 20 enfants) sur la base de 4 enfants par Pédal'eau

Accompagnateurs : deux accompagnateurs gratuits.

Pour toute réservation, veuillez nous retourner le bordereau de réservation accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant total de la réservation, à l'ordre de Huguet Loisirs. Ce chèque ne sera débité qu'à partir de la date de la sortie. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Marta Huguet

DEMANDE DE RESERVATION

A compléter et renvoyer à Huguet Loisirs - 246 Chemin des Gorgets – 42300 Villerest

Réservation pour la date du (ex. : mardi 2 avril) :2019.

Etablissement : Tel fixe : ___/___/___/___/___

Adresse :

Nom du contact : Tel portable : ___/___/___/___/___

Parc de la Plage : nombre d'enfants : X 7,50 € = €

Pédal'eau : nombre d'enfants : X 4,00 € = €

Total : €

Ci joint un chèque d'acompte de 30% du total soit €